



## Mes droits en temps que belge

Par **mumuche**, le **08/09/2009** à **22:25**

Bonjour,

je suis belge et habite ici en france depuis plus de 1 an je suis divorcer depuis cette date mon ex mari habite en belgique à mon ancien domicile et il est domicilier en france car il fraude avec les impots depuis 2005 et continue toujours y vie en belgique avec mes deux enfants et dois reprendre la maison.

la procedure de vende est lancer depuis le mois de fevrier2009 mais est toujours au point de depart car mon ex mari fait trainer les choses pour tirer a son avantage car il ne veut que je n en ai rien .

j'ai un avocat en belgique prodeo mais qui ne me donne pas beaucoup de reponse concretes . La maison a étai evaluer tous biens compris a 130000 euros tous frais en moins + les dettes d impots que je dois payer la moitier bien que je n etais pas d accort comme j etais marier je dois payer aussi j en aurais a peus pres 53000 euros il y a deja eu au moins 5 visites de notaire qui devra etre payer aussi se serra deduit de la maison .

D'apres mon avocat qui me mene en bateau depuis 2 semaines me disant qui va m envoyer le compte rendu de tous si mon ex mari n accepte pas sa sa passera en justice mais y refuse tous depuis le debut les frais de justice que je devrai aussi payer je n ai aucuns moyens de faire appel car je n ai aucuns revenu et aucuns moyens qu es ce que je peus faire ? je suis aller voir d autres avocats ici qui me disent qui ne peuvent pas reprendre l affaire temps que se n est pas fini et que les lois belges ne son pas les meme .

tous se que je demande a mon avocat il n en fait rien et fait la sourde oreille j ai demander a se qu on mette la maison en vende y ne me repond jamais à se sujet qu es ce que je peus faire ? combien de temps sa peus encore durer? pouvez vous me dirigez au mieus car non seulement plus sa traine moins j aurrai sur la maison et en plus de tous cela je ne vois plus mes enfants qui on 14 et 13 ans car mon ex mari les montes contre moi.

J espère que vous pourrez me conseillée au mieus car je ne sais plus quoi faire , je voudrais bien me remarier avec mon compagnon et meme sa sa me fait peur que mon ex essaye de soutirer une demande de penssion a mon compagnon vu que lui travail et moi non merci à

vous de votre aide .  
biens a vous